

AVIS

(Conformément à l'article L1133-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation)

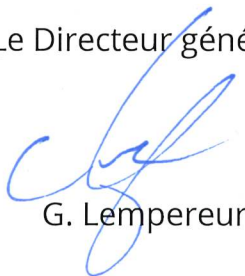
La Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'un règlement a été voté par le Conseil communal en date du 19 septembre 2023 :

Juridique - Jeunesse - Règlement - Concours de dessin, de coloriage ou d'écriture de scénario de bande dessinée sur le thème "Halloween" organisé par la Ville -

Le texte de ce règlement peut être consulté par le public, au service Juridique de l'Administration communale, Espace du Cœur de Ville, 1, au 4^{ème} étage, à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 à 15 heures 30, à partir du 28 septembre 2023.

Fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 26 septembre 2023.

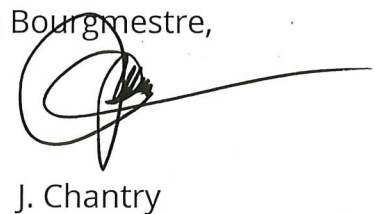
Le Directeur général,



G. Lempereur



La Bourgmestre,



J. Chantry